

Droit de Réponse du Cabinet ASSURISK au Communiqué du Service Juridique du REF-Union

Le 13 novembre 2010

C'est avec beaucoup d'intérêt que je viens de prendre connaissance de votre communiqué paru sur votre site <http://www.ref-union.org>, relayé par de nombreux blogs et la presse en ligne.

Je constate que vous présentez notre société de courtage d'assurances sous un jour défavorable, ce qui nous amène à vous répondre.

Une première question nous vient à l'esprit :

Quels sont les mobiles qui animent le Service Juridique et Assurances du REF-Union, à vouloir nous nuire à tout prix et par tous les moyens ?

« Nous avons tout d'abord eu à assumer les conséquences induites par le recours en justice introduit par la société ASSURISK contre notre association.

En second lieu, les plaintes et saisines envoyées à divers organismes et sociétés par ASSURISK, ont conduit à un contrôle du REF-Union par la DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) (ex-DDCCRF). »

Il n'est pas dans nos habitudes en tant qu'annonceur dans une Revue, que nos publicités soient retirées à notre insu et sans préavis, en pleine période de renouvellement de contrats, pour laisser place à l'assureur historique « AREAS » avec lequel vous aviez négocié des formules. J'avais pu qualifier vos méthodes à l'époque de méthodes de voyou, je n'ose même pas évoquer la raison invoquée, tellement elle est grossière et fantaisiste au regard de vos adhérents radioamateurs qui sont des techniciens. Vos lecteurs de Radio-REF se souviendront et constateront à leur plus grand regret ne pas avoir eu accès à l'information utile au mois de décembre 2009.

Vos adhérents sont floués.

En d'autres termes, si une situation comparable devait se reproduire en décembre de cette année... même cause, mêmes conséquences.

Aujourd'hui vous *récidivez* dans vos méthodes, la raison en est toute aussi *fantaisiste et humiliante* pour vos adhérents « tout a évolué, plus besoin d'assurances complémentaires... tout est encarté d'office dans les polices Multirisques habitation. » encore une contrevérité alors que vous avez distribué par le canal de Radio-REF vos formules pendant 20 ans. Il y en a d'autres dans votre communiqué... ; je renvoie vos lecteurs sur notre site où la pédagogie a prévalu dans la présentation, ils pourront y recevoir toute l'information nécessaire : <http://assurances.radioamateurs.eu> face aux événements à couvrir et leur méthodologie de transfert ; ils pourront souscrire en toute connaissance de cause et en toute transparence contractuelle avec un Professionnel.

Devant l'opacité totale des méthodes de travail de votre Service juridique et assurances où la police au profit des adhérents servant de base à la délivrance des bulletins d'adhésion relatif aux « activités » est introuvable, sans parler de la protection juridique des adhérents, polices n'ayant jamais été communiquées aux adhérents introuvable de surcroît, pas même un résumé des garanties à l'adhésion ; jusqu'à notre Cabinet de courtage qui n'a jamais réussi à les lire depuis deux ans que le Programme existe. Tout cela pour le présent.

L'avenir, maintenant...

Nous nous demandons comment peut-on encore adhérer et faire confiance à une Association, au vu de l'opacité totale des Services qu'elle est censée rendre à ses membres et comment on peut écrire :

« Une étude comparative est en cours de réalisation pour permettre un choix adapté aux besoins sans multiplication de contrats qui parfois se recourent inutilement.

Pour tous problèmes contactez le secrétariat du REF-Union par courrier adressé au siège à Tours ... »

Le travail a déjà été fait, totalement inédit sur la planète... par nos soins, les OM français doivent nous contacter car nous sommes de vrais professionnels et cette étude a abouti à un programme spécifique et totalement adapté, nous sommes allés très loin puisqu'il y a même un site dédié à l'international : <http://www.assuriskglobal.com> ; nous le rappelons si nécessité, il y avait :

Nous sommes à la disposition de tous les radioamateurs exigeants pour un vrai Service professionnel.

Pour clôturer ce Droit de réponse, je précise que ce scénario est totalement inconnu à l'international, les Courtiers que nous sommes, sont la seule interface possible.